



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS  
AVENANT N° 1

EXE10

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Monsieur le Président de la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance  
33, rue de la Lauzière  
05230 LA BATIE-NEUVE  
Tel : 04 92 50 20 50/fax : 04 92 50 21 65  
Courriel : [secretariat@ccspva.com](mailto:secretariat@ccspva.com)

**B - Identification du titulaire du marché public**

SARL Atelier d'Architecture Maryline Chevalier  
Chemin de Vicherette 05200 CROTS  
Siret : 479 203 333 00014  
Tél./fax 04.92.43.22.48.  
Courriel : [aa.mc@orange.fr](mailto:aa.mc@orange.fr)

**C - Objet du marché public**

■ Objet du marché public:

**Mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'une maison de santé sur la commune de La Bâtie-Neuve**

■ Date de la notification du marché public : 22 octobre 2021

■ Durée d'exécution du marché public : 18 mois  
(Durée globale prévisionnelle suivant art. AE.3 Délais d'exécution de l'acte d'engagement)

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 88 000 €
- Montant TTC : 105 600 €

## D - Objet de l'avenant

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

*(Détailier toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

Le présent avenant a pour objet de fixer le forfait de rémunération définitif du maître d'œuvre, selon l'exposé des motifs ci-après :

Dans la cadre de la construction de la maison de santé, la CCSPVA a conclu un marché public de prestations intellectuelles suite au lancement d'une procédure MAPA, afin de désigner un maître d'œuvre.

Par signature de l'acte d'engagement en date du 22 octobre 2021, le contrat de maîtrise d'œuvre correspondant a été attribué pour un montant de travaux de 800 000 € HT avec un forfait provisoire de rémunération de base du maître d'œuvre s'élevant à 88 000 € HT, comme stipulé l'article 4 de l'acte d'engagement (hors mission complémentaire OPC retenue pour un montant de 8 000 € HT lors de la notification du marché).

Lors de sa séance du 9 mars 2022, le conseil communautaire a approuvé le montant de travaux de 1 200 000 € HT à l'issue des négociations menées avec les entreprises.

Ce surcoût correspond à la conjoncture exceptionnelle des prix -survenue suite à la flambée des cours du pétrole et des métaux- liée à la guerre en Ukraine ainsi qu'aux problèmes d'approvisionnement en matériaux dus à la crise sanitaire mondiale.

Ainsi, et conformément aux dispositions du CCAP - Cahier des Clauses Administratives particulières, article 8.3 « Modifications prévues dans le cadre de clauses de réexamen » ; le montant définitif de la rémunération du maître d'œuvre est recalculé sur le montant des travaux approuvés et entraîne une plus-value de 44 000 € HT sur la mission de base et 4 000 € HT sur la mission complémentaire.

Le montant du forfait définitif (mission de BASE + OPC) s'élève à 144 000 € HT, soit 172 800 € TTC ; suivant la décomposition jointe en annexe.

Les pourcentages de répartitions ont été redistribués en fonction du travail effectif de chaque co-traitants.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non  Oui

Montant de l'avenant :


Mission Base + mission OPC

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 44 000€ + 4 000€ = 48 000 €
- Montant TTC : 52 800€ + 4 800€ = 57 600 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 50% sur mission de base

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 132 000€ + 12 000€ = 144 000 €
- Montant TTC : 158 400€ + 14 400€ = 172 800 €

### E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SARL Atelier d'Architecture Maryline Chevalier Représenté par Maryline Chevalier Architecte DPLG	La Bâtie Neuve Le 28 juin 2023	 maryline chevalier architecte Chemin de Vichette 05 2 27 6 20 5 a.m.c@orange.fr Tel : 04 92 43 22 48 Atelier d'Architecture Maryline Chevalier 11 - SARL N° 475 202 133 RCS 94*

(\*) Le signataire a le pouvoir d'engager les personnes qu'il représente.

### F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



**ANNEXE DECOMPOSITION DES HONORAIRES**

Opération : Création d'une maison de santé  
 Maitrise d'ouvrage : Communauté de communes du Pays Serre Ponçon Val D'avance  
 Date : 28-juin-23

Montant des travaux HT (ensemble du programme) :	1 200 000,00 €
Taux de Rémunération sur mission de base:	11,00%

1-PHASE "Etudes"			1er Contractant Mandataire		Co Traitant 2		Co Traitant 3		Co Traitant 4	
MISSION	TOTAL		Atelier d'Architecture Maryline Chevalier		BET Economiste NOEL		BET Fluides ADRET		BET STRUCTURE ESTER	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
ESQ	7%	9 240,00 €	69,60%	6 431,04 €	8,15%	753,06 €	14,10%	1 302,84 €	8,15%	753,06 €
APS	12%	15 840,00 €	60,60%	9 599,04 €	14,25%	2 257,20 €	12,40%	1 964,16 €	12,75%	2 019,60 €
APD	15%	19 800,00 €	49,00%	9 702,00 €	26,50%	5 247,00 €	14,85%	2 940,30 €	9,65%	1 910,70 €
PC	1%	1 320,00 €	22,00%	290,40 €	0,00%	0,00 €	78,00%	1 029,60 €	0,00%	0,00 €
PRO	19%	25 080,00 €	37,00%	9 279,60 €	38,00%	9 530,40 €	15,00%	3 762,00 €	10,00%	2 508,00 €
ACT - Marchés	5%	6 600,00 €	23,10%	1 524,60 €	50,00%	3 300,00 €	26,90%	1 775,40 €	0,00%	0,00 €
VISA	3%	3 960,00 €	70,00%	2 772,00 €	0,00%	0,00 €	20,00%	792,00 €	10,00%	396,00 €
DET	33%	43 560,00 €	82,00%	35 719,20 €	0,00%	0,00 €	13,00%	5 662,80 €	5,00%	2 178,00 €
AOR	5%	6 600,00 €	84,00%	5 544,00 €	0,00%	0,00 €	16,00%	1 056,00 €	0,00%	0,00 €

TOTAL			1° Contractant Mandataire		Co Traitant 2		Co Traitant 3		Co Traitant 4	
TOTAL			Atelier d'Architecture Maryline Chevalier		BET Economiste NOEL		BET Fluides ADRET		BET STRUCTURE ESTER	
TOTAL € HT	100%	132 000,00 €	80 861,88 €		21 087,66 €		20 285,10 €		9 765,36 €	
TVA 20 %		26 400,00 €	16 172,38 €		4 217,53 €		4 057,02 €		1 953,07 €	
TOTAL € TTC		158 400,00 €	97 034,26 €		25 305,19 €		24 342,12 €		11 718,43 €	

missions complémentaires-"PSE"			1° Contractant Mandataire		Co Traitant 2		BET Fluides		BET STRUCTURE	
MISSIONS	TOTAL									
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
OPC		12 000,00	100%	12 000,00						
SOUS TOTAL € HT		12 000,00		12 000,00						
TVA 20 %		2 400,00 €		2 400,00 €						
TOTAL € TTC		14 400,00 €		14 400,00 €						

